



**AXIOME AUDIT**  
Commissariat aux comptes  
Expertise comptable  
Audit

**MONTPELLIER 34000**  
@7 Center - Immeuble P@liss - bât G  
521, rue Georges Méliès  
Tél. : 0 467 158 935  
Fax : 0 467 158 951  
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

**ALÈS 30100**  
681 chemin du Mas  
de la Bedosse  
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

**PERPIGNAN 66050**  
51 rue Louis Delaunay  
BP 10640 - Cedex  
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

**UNSA DEFENSE**

**78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**BILAN  
COMPTE DE RESULTAT  
ANNEXE**



**AXIOME AUDIT**  
Commissariat aux comptes  
Expertise comptable  
Audit

**MONTPELLIER 34000**

@7 Center-Immeuble l'@ltis-bât G  
521, rue Georges Méliès  
Tél. : 0 467 158 935  
Fax : 0 467 158 951  
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

**ALÈS 30100**

681 chemin du Mas  
de la Bedosse  
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

**PERPIGNAN 66050**

51 rue Louis Delaunay  
BP 10640 - Cedex  
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

UNSA DEFENSE

78 et 80 rue Vaneau

75007 PARIS

COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2021

**UNSA DEFENSE**

78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS

**COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31.12.2021**



DIFFERENCE





**AXIOME AUDIT**  
Commissariat aux comptes  
Expertise comptable  
Audit

**MONTPELLIER 34000**  
@7 Center -Immeuble l'@lts - bât G  
521, rue Georges Méliès  
Tél. : 0 467 158 935  
Fax : 0 467 158 951  
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

**ALÈS 30100**  
681 chemin du Mas  
de la Bedosse  
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

**PERPIGNAN 66050**  
51 rue Louis Delaunay  
BP 10640 - Cedex  
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

**UNSA DEFENSE**  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Mesdames, Messieurs,

### **I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'UNSA DEFENSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

### **II. Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les principes comptables suivis : rappelés dans l'annexe, nous avons pu apprécier leur caractère approprié ainsi que leur correcte application.

Les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes : l'exercice sous examen n'a pas donné lieu à des estimations comptables significatives.

La présentation d'ensemble des comptes : les informations figurant dans les états annuels contribuent de manière satisfaisante à la présentation d'une image fidèle du syndicat au 31 décembre 2021.

### **IV. Vérification du rapport financier adressé aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

## **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance du syndicat relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 10 mai 2022



**Le commissaire aux comptes**  
**AXIOME AUDIT**  
Frédéric Carrobé

## Bilan UNSA Défense 2021

ACTIF			
ACTIF IMMOBILISE			
	Brut	Amort./Dep.	Net
Actif incorporel	800 000,00 €	13 297,48 €	886 702,52 €
Actif corporel	113 265,14 €	10 324,86 €	102 940,28 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total 1</b>	<b>1 013 265,14 €</b>	<b>23 622,34 €</b>	<b>989 642,80 €</b>
ACTIF CIRCULANT			
	Brut	Amort./Dep.	Net
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	7 349,00 €	0,00 €	7 349,00 €
<b>Total 2</b>	<b>7 349,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>7 349,00 €</b>
<b>Total 3</b>	<b>774 366,91 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>774 366,91 €</b>
Comptes de régularisation			
	Brut	Amort./Dep.	Net
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total 4</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Actif</b>	<b>1 771 358,71 €</b>		<b>1 665 687,62 €</b>
PASSIF			
FONDS SYNDICAUX			
		Net	N-1
Fonds syndicaux		0,00 €	0,00 €
Fonds syndicaux sans droit de reprise		0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation		1 650 316,06 €	1 563 596,81 €
Réserves		0,00 €	0,00 €
Report à nouveau		0,00 €	0,00 €
Résultat		112 391,37 €	86 719,25 €
Autres fonds syndicaux		0,00 €	0,00 €
Fonds syndicaux avec droit de reprise		0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation		0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur biens non renouve		0,00 €	0,00 €
<b>Total 1</b>	<b>1 762 707,43 €</b>		<b>1 650 316,06 €</b>
PROVISIONS			
		Net	N-1
Provisions		0,00 €	0,00 €
<b>Total 2</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Fonds déduits			
		Net	N-1
		0,00 €	0,00 €
<b>Total 3</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
DETTES			
		Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit		0,00 €	0,00 €
Dettes financières		0,00 €	0,00 €
Dettes diverses		8 651,28 €	15 371,56 €
<b>Total 4</b>		<b>8 651,28 €</b>	<b>15 371,56 €</b>
Comptes de régularisation			
		Net	N-1
		0,00 €	0,00 €
<b>Total 5</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Passif</b>		<b>1 771 358,71 €</b>	<b>1 665 687,62 €</b>

**AXIOME AUDIT**  
*Audit*

**Commissariat aux comptes**  
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bat. G  
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER  
 Tél: 04 67 15 80 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr  
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6820Z

## UNSA Défense 2021

## Compte de Résultat

## Charges

Compte	Libelle	Montant
60	Achats	59 192,54 €
61	Services extérieurs	8 959,83 €
62	Autres services extérieurs	19 448,02 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	4 203,33 €
64	Charges de personnel	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	71 821,57 €
66	Charges financières	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	5 592,19 €
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00 €
<b>Totaux</b>		<b>189 217,48 €</b>

## Evénements pluri-annuels


## Produits

Compte	Libelle	Montant
70	Ventes de produits finis, prestations de services, march	0,00 €
74	Subvention d'exploitation	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	281 407,00 €
756	Cotisation	201,85 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
789	Contributions de financement	0,00 €
79	Transferts	0,00 €
<b>Totaux</b>		<b>281 608,85 €</b>

## Résultat excédentaire :

	112 391,37 €
--	--------------

**AXIOME AUDIT**  
**Audit**  
**Commissariat aux comptes**  
 @ 7 CENTER - Immeuble ARIIS - BAT. G  
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER  
 Tél: 04 67 15 89 35 [axiomeaudit@axiomeassociés.fr](mailto:axiomeaudit@axiomeassociés.fr)  
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z



# ANNEXES 2021

**AXIOME AUDIT**  
**Audit**

**Commissariat aux comptes**  
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G  
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER  
Tél: 04 67 15 89 35 [axiomeaudit@axiomeassociés.fr](mailto:axiomeaudit@axiomeassociés.fr)  
SIRET: 332 836 131 00076 - APE: 8920Z

## Préambule :

L'annexe de l'UNSA-Défense fait partie intégrante de ses comptes annuels. L'exercice comptable a une durée de douze mois, recouvrant la période allant du : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

Le bilan est d'un montant égal à 1 771 358,71€ Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat excédentaire de 112 391,37€.

## Faits caractéristiques :

**LE CONTEXTE 2021 :** La continuité de la crise sanitaire liée à la COVID 19

Fidèle à ses valeurs mais également soucieuse du respect des directives gouvernementales visant à limiter la circulation du virus et ainsi contribuer à la résorption de celui-ci, l'UNSA Défense a adopté en 2020 une démarche citoyenne et responsable de tous qu'elle a poursuivi en 2021. Elle a donc continué à adapter son fonctionnement par rapport à l'ordinaire tout comme l'administration d'ailleurs.

Ainsi, le temps de travail en présentiel fortement réduit et les déplacements fortement déconseillés ont obligé à intensifier un mouvement déjà initié de création de communautés de travail par l'acquisition de matériel et de licences (Teams) supplémentaires mais aussi de matériel audio visuel, de logiciel permettant d'effectuer des visio conférences, des webinaires.... Le manque de possibilité de réunions en présentiel ont aussi conduit à continuer l'abonnement à la licence Zoom de visio-conférence qui a permis à la fédération de tenir ses instances tout comme les régions qui ont demandé à l'utiliser.

La prise en compte de matériel informatique par la fédération est aussi acté dans les comptes, ce qui a permis d'équiper un certain nombre de délégués.

De plus, l'achat de goodies, vecteurs privilégiés de communication voté lors du budget prévisionnel a permis malgré la crise d'opérer de actions de communication.

Compte tenu du contexte sanitaire, aucune formation HSCT (CEFU) n'a pu être réalisée en présentiel en 2020. Le contexte sanitaire restant inchangé pour 2021, une demande d'autorisation de réalisation de ces formations en distanciel a été faite à SRHC. Le CEFU en a validé le principe et on attend les résultats financiers sur l'année 2022.

## Présentation :

L'UNSA-Défense est une union regroupant :

- des syndicats de personnels du Ministère des armées,
- des syndicats de personnels des services, des établissements publics, des groupements d'intérêts publics et d'associations travaillant dans le secteur de la Défense,
- la section nationale des Retraités,
- les syndicats des entreprises travaillant dans le secteur de la Défense dont les activités ne rentrent pas en concurrence avec celles du Ministère des armées.

L'UNA-Défense a pour objet :

- De renforcer la Défense des intérêts matériels et moraux, tant individuels que collectifs de ses adhérents ;
- de développer, au ministère des armées et dans le secteur de la Défense, l'audience et les valeurs qui sous tendent le syndicalisme autonome défini par la charte de l'UNSA-Défense.

## Règles et Méthodes comptable :

Les comptes de l'UNSA- Défense au 31 décembre 2019 ont été établis en euros selon la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

**Immobilisations et Amortissements :**

L'UNSA-Défense est propriétaire de deux locaux sis au 78 et 80, rue Vanau sur la commune de Paris (75007). Des travaux conséquents ont été effectués en 2017 et 2018 et sont amortis à partir de 2018 sur une durée de trente ans. Du matériel informatique a été acheté en 2021 permettant de faire face à cette crise sans précédent.

**Un rapprochement bancaire a été effectué dans les règles de l'art vis-à-vis de la configuration du programme.**

**Force est de constater des créances et des dettes correspondants aux chèques émis non crédités et reçus non débités au 31/12/2021.**

**Créances au 31 décembre 2021 :** 7 349,00€  
**Dettes au 31 décembre 2021 :** 8 651,28€

**AXIOME AUDIT  
Audit**

**Commissariat aux comptes**  
@ 7 CENTER - Immeuble Allis - Bât. G  
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER  
Tél: 04 67 15 89 35 [axiomeaudit@axiomeassociés.fr](mailto:axiomeaudit@axiomeassociés.fr)  
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

**Disponibilités :**

L'UNSA-Défense détient des disponibilités pour un montant de : 774 366,91 € au 31 décembre 2021.

**Variation des réserves :**

Les réserves passent de 1 563 596,31 à 1 650 316,06 € soit une variation de 86 719,75 € correspondant au résultat de l'exercice de l'année 2020.

Le résultat de 2021, soit 112 391,37 € sera mis en réserve suite à cette assemblée générale.

**Tableau de détermination des ressources nettes de reversements :**

Libellé	Montant en €
Cotisations de l'exercice	<b>281 407,00</b>
Autres produits	<b>201,85</b>
Transfert de charges	
Reversement de cotisation	<b>71 821,57</b>
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNEE</b>	<b><u>209 787,28</u></b>

**Evénements postérieurs à la clôture : néant**